

CHAPITRE HUIT

Spécificité de Romains 8.26-27 dans l'ensemble paulinien

La relative singularité de Romains 8.26-27 demande qu'il soit situé au sein de l'ensemble paulinien, c'est-à-dire par rapport à l'enseignement de l'apôtre sur la prière et à sa pratique. Notre démarche est en trois temps: 1) Paul et la prière; 2) spécificité de Romains 8.26-27; 3) contradiction ou tension positive?

Paul et la prière¹

Nous ne pouvons pas nous engager dans une étude approfondie de la place de la prière dans l'enseignement et dans la vie de Paul. Nous rappelons succinctement les données principales, privilégiant ce qui présente un intérêt par rapport à Romains 8.26-27. Dans son étude récente sur la prière, O. Cullmann consacre un chapitre important à « la prière chez Paul ». On note que le développement de loin le plus long est consacré à « prière et Saint-Esprit »; nous avons plus haut résumé sa contribution à cet égard. D'autres points retiennent son attention. Il s'intéresse à « l'exigence de persévérer dans la prière » (p. 147-150), à « l'union avec la volonté de Dieu » – avec cette phrase osée: « la prière en soi est déjà union avec la volonté de Dieu »². Abordant « l'objet des prières de Paul », il relève

-
1. Nous considérons l'ensemble des lettres attribuées à Paul. O. Cullmann adopte la même démarche quand il traite de « La prière chez Paul », *La prière dans le Nouveau Testament. Essai de réponse à des questions contemporaines*, Paris, Cerf, 1995, p. 129ss. Il étudie « tout le corpus paulinum », sans faire intervenir les discussions sur l'authenticité. Ses explications: le consensus en la matière est impossible et pour le sujet de la prière tous les textes sont manifestement de la même veine.
 2. O. Cullmann, *op. cit.*, p. 150.

que « l'œuvre du Christ » se trouve au premier plan de la prière, ce qui témoigne, dit-il, d'un intérêt soutenu pour la vie des communautés chrétiennes (et celle des autres hommes!) et pour l'exercice de son ministère apostolique. La section sur l'exaucement est très brève (p. 154-155); elle peut se résumer en ces fortes thèses: toute prière est comme « un parler de l'Esprit » et donc, « la présence de Dieu par le Saint-Esprit équivaut à un exaucement »³. Cullmann souligne l'importance du rôle du Christ dans l'exercice de la prière (prier « par le Christ », « au nom du Christ »): essentielle, déclare-t-il, est l'idée que par lui « nous sommes accueillis dans sa communion avec le Dieu qui est présent »⁴. L'attitude qui convient à la prière, dit-il encore (p. 157-159), est faite de vérité, de joie, de résolution – car la prière est un combat –, d'assurance (*parrèsia*).

Voici un aperçu des traits qui nous paraissent les plus saillants. Nous distinguons ce que Paul enseigne et ce qu'il met en pratique.

Enseignement et exhortation

L'apôtre ne laisse pas d'enseignement structuré sur la prière. Cependant plusieurs de ses considérations et exhortations sont fortes. On relève des *exhortations générales à la prière* (« Priez sans cesse », 1 Th 5.17; Rm 12.12), à la prière « sous toutes ses formes », comme le précise Éphésiens 6.18. Globale est également dans ce même passage la recommandation de « prier par l'Esprit ». Parfois les admonestations se font plus précises.

L'action de grâce est requise des croyants: *Rendez grâce en toute circonstance* (1 Th 5.17); *Rendez grâce pour tout* (Ep 5.20; cf. Col 1.12 et 3.17). C'est un devoir auquel Paul se soumet volontiers: *Nous devons continuellement rendre grâce à Dieu...* (2 Th 1.3). La célébration de la grâce divine trouvera une expression dans des prières chantées, « des psaumes et des cantiques spirituels »

3. *Ibid.*, p. 155.

4. *Ibid.*, p. 157.

(Ep 5.19; Col 3.17). Paul veut que l'attitude des chrétiens soit telle (ainsi une libéralité exemplaire) qu'elle fasse monter l'action de grâce vers Dieu (2 Co 9.11).

On est frappé par la place occupée par l'intercession. L. Cerfaux le remarque: « L'objet ordinaire de la prière de saint Paul à Dieu sera sa tâche apostolique, la persévérance de ses (*sic*) chrétiens, leur foi, leur espérance, leur charité, leur patience dans les persécutions, leur connaissance du mystère du Christ et par là même le succès de sa propre vie apostolique: prière apostolique marquée au coin de la mission reçue de Dieu⁵. » La prière est le plus souvent mise au service des autres, des frères en la foi, mais aussi des foules à atteindre par l'Évangile. L'apôtre n'hésite pas à réclamer la prière pour lui, pour son œuvre: *Je vous exhorte, frères à combattre avec moi par les prières que vous adressez à Dieu pour moi* (Rm 15.30; cf. 2 Co 1.11; Col 4.3; 2 Th 3.1). Il souligne l'importance de la prière des Églises en faveur de la mission pionnière et des autres communautés chrétiennes (2 Co 9.14). E. Bianchi situe ainsi le prix de l'intercession: « Par elle je reconnais combien je suis limité pour faire du bien aux autres et je me prépare à prendre l'autre en charge au-delà de mes possibilités: prier pour les autres est le signe le plus évident et le fruit le plus mûr de notre responsabilité vis-à-vis de l'autre qui fait que je me charge de lui, même en dehors de l'espace public, même quand cela n'est pas requis par les conventions sociales et ne nous procure pas de gratification personnelle ou l'assurance d'être payé en retour »⁶. C'est la direction donnée par Paul à sa demande en Éphésiens 6.18: une intercession « pour tous les saints » et pour l'annonce hardie de l'Évangile. Ailleurs, il invite même à « bénir » le méchant (Rm 12.14).

Il y a aussi chez Paul une incitation claire à la prière de demande personnelle, à côté de l'intercession qui tourne les regards vers les autres; c'est l'objet de la magnifique exhortation de Philippiens 4.6: *En toute occasion, par la prière et la supplication (...) faites connaître*

5. L. Cerfaux, « L'apôtre en présence de Dieu. Essai sur la vie d'oraison de saint Paul », *Recueil Lucien Cerfaux*, Gembloux, Duculot, 1954, p. 478.

6. E. Bianchi, « Contestations actuelles de la prière », *Concilium* 229, 1990, p. 75.

vos demandes à Dieu (L. Monloubou note l'expression audacieuse de Paul: « porter à la connaissance » du Dieu omniscient nos besoins!)⁷.

On relève encore le souci d'une prière *persévérante* (Rm 12.12) et l'emploi d'expressions, sans doute hyperboliques, qui paraissent excessives si on les applique à des prières conscientes et formulées: « continuellement », *pantote*, « sans cesse », *adiáleiptôs* (1 Th 5.17; 2 Th 1.3).

La pratique de la prière

La pratique personnelle de l'apôtre est conforme à ses instructions. S'il fallait chercher une origine à sa piété, il faudrait d'abord rappeler ses prières au Dieu de ses pères dans le cadre d'un judaïsme pris très au sérieux, mais, comme le note L. Cerfaux, « l'événement de Damas fut le point de départ de la vie religieuse et donc de la vie de prière de saint Paul »⁸.

Un premier trait s'impose: la régularité avec laquelle *il rend grâce*. La reconnaissance paraît naturelle chez lui et elle met une note lumineuse au début de ses lettres, même quand celles-ci prendront un ton sévère (Galates, 2 Corinthiens). Il exalte le Dieu de toute grâce (2 Co 1.3; 2.14; Ep 3.14; 1 Tm 1.12), en particulier dans les nombreuses « bénédictions liturgiques » et les doxologies émaillant les épîtres (textes qui reflètent sans doute la pratique culturelle des communautés). Plus étonnant, il trouve dans la vie des communautés, pourtant rarement exemplaires à beaucoup d'égards, des occasions de célébrer l'action du Seigneur. (Rm 1.8; 6.17; 1 Co 1.4; 2 Co 8.16; Ep 1.16; 3.14; Ph 1.3; Col 1.3; 1 Th 1.2-3; 2.13; 2 Th 1.3; Phm 4).

Si le côté « louange » est pareillement chargé dans la vie de l'apôtre, qu'en est-il du côté *demande*? Il n'a aucune réticence à déclarer qu'il adresse à Dieu des demandes; beaucoup d'entre elles sont en relation étroite avec son ministère. Il prie « sans cesse » pour

7. L. Monloubou, *Saint Paul et la prière. Prière et évangélisation*, Lectio Divina 10, Paris, Cerf, 1982, p. 17.

8. L. Cerfaux, *op. cit.*, p. 469.

ses correspondants (Col 1.3; 2 Tm 1.3) : il demande à Dieu de les garder du mal et de les diriger (2 Co 13.7), de faire progresser leur amour et leur discernement (Ph 1.9; Col 1.9; 2 Co 13.9). En pensant à eux, il peut prier « avec joie » (Ph 1.4). Il présente à Dieu des individus, par exemple Onésiphore (2 Tm 1.16, 18), Archippe (Phm 4).

Mais certaines requêtes comportent aussi *un aspect personnel*. Ainsi, il demande continuellement dans ses prières d'avoir enfin l'occasion de se rendre à Rome, deux grâces plus ou moins conjointes étant sollicitées : « communiquer quelque don spirituel », mais aussi rencontrer l'Église de Rome et y trouver du réconfort (Rm 1.11, 12). Il ressent un « très vif désir » de pouvoir réaliser ce souhait. Il demande instamment à Dieu des grâces particulières, par exemple le bonheur de revoir les Thessaloniens, mais à ce désir personnel est associé le désir de « compléter ce qui manque à leur foi » (1 Th 3.10). Au chapitre 10 de l'épître aux Romains, v. 1, il prie pour le salut des Juifs, ses frères, ce qui est dans la ligne de son ministère, mais qui correspond aussi au « vœu de son cœur ». Les sentiments ont leur place. Une demande éminemment personnelle et portée dans la douleur a pour objet la célèbre « écharde dans la chair », sur la nature de laquelle on ne peut faire que des hypothèses (2 Co 12.8).

Il se sent libre d'évoquer parfois *ses besoins* (2 Co 11.8; Ph 2.25; 4.11), mais on n'enregistre aucune mention de requête visant les nécessités de la vie courante. Il exprime plutôt sa confiance dans le Dieu qui pourvoit selon sa sagesse et sa fidélité. Tout en remerciant l'Église de Philippiques pour le secours qu'elle lui a fait parvenir et en approuvant ce geste fraternel, il fait part de l'attitude intérieure à laquelle il est parvenu : *J'ai appris en toute situation à me suffire. Je sais vivre dans la gêne, je sais vivre dans l'abondance. J'ai appris, en toute circonstance et de toutes les manières, à être rassasié comme à avoir faim, à vivre dans l'abondance comme dans le besoin. Je peux tout par celui qui me fortifie* (Ph 4.13). Paul n'hésite pas à employer le langage stoïcien de « l'autarcie », le détachement, la liberté à l'égard des circonstances, mais il précise qu'une telle sagesse pratique, fierté des philosophes, ne peut être pour lui que le fruit de l'action de Celui qui le fortifie. Il sait aussi que la grâce d'une telle liberté

n'est pas le lot commun et qu'il est juste de présenter à Dieu ses besoins (Ph 4.6). De même la confiance en Dieu ne saurait justifier le manque de compassion: les chrétiens sont invités à pourvoir, selon leurs moyens, aux manques de ceux qui souffrent (cf. les collectes recueillies pour l'Église de Jérusalem).

Ses demandes *sont-elles exaucées*? Pour toutes celles qui concernent le développement spirituel des communautés ou l'avenir des individus nous ne pouvons avoir de certitude. Sa requête en faveur du salut de ses frères de race n'a obtenu dans un avenir proche qu'un exaucement très partiel, mais Paul se réjouit à l'avance de la « réintégration » d'Israël: « tout Israël sera sauvé » (Rm 11.26). Il en est de même pour les païens qu'il évangélise: s'il a le bonheur d'enregistrer de nombreuses conversions en dépit de résistances parfois véhémentes, il prophétise l'entrée « de la plénitude des païens ». Ce qui se rapporte à son avenir personnel reçoit une réponse ambiguë. Sa prière pour sa visite à l'Église de Rome (Rm 1.9-15), à laquelle il tient beaucoup, est exaucée pour une part, puisqu'il ira effectivement à Rome et pourra contribuer à l'affermissement de cette communauté, mais les conditions du séjour seront bien différentes de ce qu'il a envisagé, et au « réconfort » souhaité se mêleront l'épreuve et les incertitudes de l'emprisonnement. Dans sa lettre, Paul sollicite l'aide des chrétiens de Rome, les exhortant à *combattre avec lui par des prières* (Rm 15.30). Il a en vue deux bienfaits: « échapper aux incrédules de la Judée », c'est-à-dire aux autorités juives qui le considèrent comme un dangereux novateur, et être bien accueilli par l'Église de Jérusalem à laquelle il va remettre les collectes, ce qui n'est pas acquis d'avance, car un parti judaïsant s'oppose à sa personne et à son message, l'entrée dans l'Église de païens sans le passage par le statut de prosélytes provoquant des réactions. L'exaucement sera modulé, comme le rapporte le livre des Actes des Apôtres: à Jérusalem il échappera, de justesse, à la mort, mais pas à l'emprisonnement et l'Église le recevra, non sans oppositions, et lui imposera quelques obligations (Ac 15). On peut penser, par contre, que les prières relatives à l'exercice de son ministère (*Priez pour que je trouve dans cet Évangile la hardiesse nécessaire pour en parler comme je le dois*, Ep 6.20) ont été

agrées par Dieu dans une large mesure quand on pense à l'importance de l'œuvre accomplie.

Même chez un apôtre du Christ, il n'y a pas toujours une correspondance parfaite entre la demande et la réponse divine. Une prière non exaucée, la requête relative à « l'écharde dans la chair » le confirme. Ceci devrait mettre en garde contre des affirmations imprudentes, généreuses car ayant pour but louable d'encourager les chrétiens à la confiance en un Dieu qui écoute et répond, parce qu'excessives. Ainsi Fr.-X. Durrwell écrit : « Au principe de la prière, il y a un exaucement radical qui s'amplifie à travers elle (cf. 1 Jn 5.15) ; nous possédons déjà ce que nous demandons »⁹. O. Boulnois, s'exprime pareillement : « Aussi bien, toute prière qui monte du cœur de l'homme, si inadéquate soit-elle dans sa formulation, est agréée de Dieu »¹⁰ ; de même E. Bianchi : « En Jésus-Christ toutes les demandes sont exaucées ; la découverte de l'efficacité de la prière est liée au progrès de notre vie intérieure¹¹. » Ces auteurs ont, en fait, des convictions plus nuancées que ne le laissent paraître ces paroles, mais on peut regretter des assertions trop massives, même si elles paraissent s'appuyer sur certains textes bibliques, à lire dans leur contexte¹². C'est le rôle de Romains 8.26-27 de rendre plus circospect. S. Greiner invite à réfléchir à la notion d'exaucement : « Par conséquent le don gracieux de la certitude accordée par Jésus a la priorité sur la compréhension herméneutique de l'exaucement, car c'est lui qui finalement permet à l'homme de vivre et de prier. En conclusion, la simple confiance en l'exaucement est une anticipation de la communauté eschatologique du priant avec Jésus : "ce jour-là vous ne demanderez plus rien" (Jn 16.23)¹³. »

9. Fr.-X. Durrwell, « L'efficacité de la prière de demande », *Lumen Vitae* XXIII, 1968/2, p. 226.

10. O. Boulnois, « Quand la réponse précède la demande. La dialectique paradoxale de la prière chrétienne », *Revue de l'histoire des religions* 11/2, 1994, p. 175.

11. E. Bianchi, *op. cit.*, p. 77.

12. Ainsi O. Boulnois, *op. cit.*, p. 183, écrit : « La véritable réponse ne met pas fin à la demande, elle la laisse se répéter, s'élargir, s'accroître » ; « dans la demande elle-même réside déjà son exaucement » ; « la prière demande ce qui lui est déjà donné ». Elle introduit l'orant « dans sa fin dernière, dans le salut déjà accompli ».

13. S. Greiner, « La prière est-elle toujours exaucée ? », *Nouvelle Revue Théologique* 113, 1991, p. 851.

La requête de Paul non exaucée (2 Co 12.8-9), nous l'avons noté, a suscité une ample réflexion. En lui donnant une place centrale et en la radicalisant, on en arrive à des conclusions extrêmes. On y a vu le texte-clé pour la conception paulinienne de la prière. J. Ansaldi est clair: le type de prière pratiqué par Paul en la circonstance, à savoir réclamer une solution déterminée pour un besoin personnel, ne peut que rencontrer un refus catégorique. Effectivement, il n'y a pas acceptation de la demande précise, mais il y a eu une réponse (elle n'a pas été « exaucée », mais « entendue », O. Cullmann¹⁴), une réponse motivée, et Paul s'en satisfait pleinement: à la lumière du message divin, il comprend qu'il doit « mettre son orgueil dans ses faiblesses, afin que repose sur lui la puissance du Christ » (2 Co 12.9).

Spécificité de Romains 8.26-27

L'étonnement de E. Käsemann mentionné plus haut peut se comprendre: Romains 8.26-27, juge-t-il, tranche nettement sur ce que laissent entendre les textes de Paul et du Nouveau Testament en général relatifs à la prière. À première vue, l'apôtre semble en effet, contrairement aux autres passages, dévaloriser quelque peu l'exercice de la prière, en y apposant une marque d'ignorance et d'incertitude: (littéralement) *car nous ne savons pas que demander dans nos prières comme il faut...* Nous sommes convaincus que la singularité même de Romains 8.26-27 projette de précieuses clarités sur la prière chrétienne et sur la manière d'en user.

Ce texte incite à l'*humilité* par son *réalisme*. On est loin du triomphalisme de ceux qui se croient en mesure de savoir parfaitement ce qu'il convient de demander, estimant posséder un discernement spirituel infaillible, persuadés de disposer avec la prière d'un merveilleux outil pour obtenir toute grâce désirée. On est loin de l'enthousiasme de certains Corinthiens qui se voyaient déjà régner avec le Christ (1 Co 4.8)! Aucune magie de la prière! Les chrétiens, à côté des certitudes de foi, en sont encore au temps des

14. O. Cullmann, *op. cit.*, p. 154.